



Didier LE GAC
Député du Finistère
3^{ème} circonscription – Brest Rural
didier.legac@assemblee-nationale.fr

Mme Patricia MIRALLÈS
Secrétariat d'État chargée des Anciens combattants et de la Mémoire
14 rue Saint-Dominique
75700 Paris 07 SP

Saint-Renan, le 20 juin 2023

Chère Patricia,

Madame la Ministre,

Depuis le début de mon précédent mandat de député, je suis en lien avec l'« *Association amicale des anciens marins de Mers-el-Kébir et des familles de victimes* » dont le siège est à Brest.

Ainsi, lors du précédent quinquennat, j'avais attiré l'attention de votre prédécesseur, madame Geneviève Darrieusecq, sur le souhait des anciens marins et de leurs descendants de disposer d'un lieu de mémoire sis sur notre territoire afin que les familles puissent s'y recueillir et effectuer leur travail de deuil et afin que les victimes de cet événement tragique ne soient plus ostracisés par l'histoire nationale.

En effet, comme vous le savez, le drame de Mers-el-Kébir a trop longtemps suscité des passions antagonistes empêchant tout débat et toute possibilité de réintégrer dans notre mémoire commune le souvenir des 1.297 marins disparus du 3 au 6 juillet 1940.

À ce sujet, je tiens à préciser que monsieur Jean-Aristide Brument, président de l'« *Association amicale des anciens marins de Mers-el-Kébir et des familles de victimes* » ainsi que le bureau de l'association s'inscrivent pleinement dans la tradition de notre histoire républicaine, ne sont animés d'aucun ressentiment envers les autorités de notre pays et envisagent le drame de Mers-el-Kébir sans aucun esprit polémique et avec une grande lucidité quant aux enjeux mémoriels qu'il suscite.

Leur seul souci est de perpétuer la mémoire des victimes et de permettre à leurs familles de disposer d'un lieu de recueillement sachant que le mémorial de Mers-el-Kébir situé en Algérie n'est, de fait, pas ou plus entretenu et que sa localisation empêche les familles d'honorer leurs morts.

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi
Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS
Retrouvez-moi sur mon blog : www.didierlegac.bzh



./.

C'est pourquoi, sous le précédent quinquennat, à ma demande, j'avais échangé avec le cabinet de Mme la Ministre chargée de la Mémoire et des Anciens combattants à propos de ce projet qui avait retenu tout l'intérêt de madame Darrieusecq et de ses équipes.

Depuis, soutenu localement, ce projet a pu avancer grâce à la bonne volonté et l'intérêt de l'ensemble des partis concernés. Il serait heureux qu'il le soit aussi au niveau national.

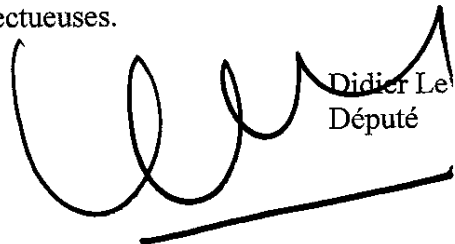
Ainsi, la ville de Brest, début février 2023, a cédé gracieusement un terrain à Sainte-Anne du Portzic, en contrebas du Belvédère, pour permettre l'édification d'un mémorial rendant hommage aux 1.297 marins français morts. La concession a été prévue pour 75 ans, sur une parcelle de 100 m², face à la rade.

Lors de l'assemblée générale de l'« Association amicale des anciens marins de Mers-el-Kébir et des familles de victimes », le samedi 18 mars 2023 au Cercle naval de Brest, il a été souligné que le coût actuel du projet de mémorial, dessiné par le cabinet d'architecture Dunet & associés, s'élevait à environ 150.000 €. Pour votre bonne information, je joins à ce courrier un plan de financement prévisionnel de ce projet ainsi que les détails techniques de celui-ci.

C'est la raison pour laquelle, je sollicite de votre haute bienveillance un rendez-vous, à votre convenance, afin d'examiner si une aide de votre ministère serait envisageable et, plus généralement, afin d'évoquer ce projet dans son ensemble qui concerne au premier chef la mémoire du monde combattant dont vous avez la charge au sein du Gouvernement.

Vous remerciant de votre attention, je vous prie, Madame la Ministre, de bien vouloir recevoir l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Merci de bon cœur,
à bientôt,


Didier Le Gac
Député

PJ :

- Copie du courrier, daté du 19 juin 2023, de M. Jean-Aristide Brument, président de l'« Association amicale des anciens marins de Mers-el-Kébir et des familles de victimes » à votre attention (1 p.)
- Copie du dossier présentant le projet de mémorial porté par l'association (10 pp.)